



Héritage véhicule entre frère et sœur.

Par **Poun54**, le **21/12/2013** à **14:30**

Bonjour, suite au décès de mon père il y a maintenant 4 mois mon problème est le suivant. Suite à un arrangement Quelque jour après son décès les papiers de son véhicule ont été mis au nom de ma sœur Comme à ce moment là elle n'avait plus de véhicule. Entre temps j'ai appris que normalement ma sœur aurait dû donner la valeur de la voiture à mon frère et moi. Ne voulant pas mettre en dette ma sœur avec cette grosse somme d'argent j'ai préféré attendre

Or. Ce jour nous sommes en guerre et je voudrais savoir si l'héritage du bien nous revenait toujours même après avoir mis les papiers à son nom

Merci d'avance de votre réponse